

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesamten Naturwissenschaften**

Band (Jahr): **1 (1817)**

Heft 6

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Den 1. December

No. 6.

1817.

Examen de l'opinion généralement reçue que les neiges des montagnes influent sur la température de l'air dans les plaines voisines. Par J. André De Luc, fils de feu G. A. D.

Genève, 18. Juillet 1817.

Lorsqu'au printemps nous sentons un air froid, ou s'il survient un changement subit dans la température, on entend dire à tout le monde: ce sont les neiges de nos montagnes qui en sont la cause; c'est le vent qui a passé sur ces neiges qui nous en apporte le froid; tant qu'il y aura de la neige sur nos montagnes, nous n'aurons pas de chaleur, l'air ne pourra pas se réchauffer.

Au premier coup d'œil les apparences sont en faveur de ces assertions, et si l'on disait dès l'abord que ce ne sont que des illusions, on paraîtrait se refuser au témoignage des sens. Voyons donc premièrement si les faits s'accordent avec ces opinions, et secondement si elles ne sont point contredites par la météorologie.

Pour examiner si en effet les neiges de nos montagnes ont quelque influence sur la température de l'air de la plaine, il faut se transporter dans la région des neiges et des glaces en Été lorsque le plus grand contraste existe entre leur température et celle de l'air ambiant.

Choisissons pour cela la Vallée de Chamouni et plaçons-nous au bord de ces énormes glaciers qui menacent d'envahir les terrains cultivés. Tant qu'on en est à la distance de quelques pas, on n'aperçoit aucune fraîcheur dans l'air et souvent même on est sur le point de toucher la glace avant de s'apercevoir de son voisinage.

Au mois d'Août 1815 je traversai le glacier des Bossons à la hauteur d'environ cent toises audessus de son extrémité inférieure,

1ster Jahrg.

dans un endroit où il a environ dix minutes de largeur. Avant d'entrer sur le glacier j'examinai les plantes qui croissaient à dix pas de son bord; en voici la note:

Vaccinium myrtillus, *Arbutus uva ursi*, *Pyrola rotundifolia*, *Campanula rotundifolia*, *Solidago virga aurea*, *Trifolium album*, *Melampyrum sylvaticum*, *Veronica*. . . . Ces huit plantes dont la plupart étaient en fleurs, appartiennent aux montagnes basses et à leur base. Ce sont les mêmes que nous trouvons à la même hauteur ou plus bas sur toutes les montagnes de nos environs et jusque dans la plaine. Le voisinage du glacier ne rendait donc point le climat plus froid pour elles. Cependant ce sont là des êtres fixes, qui ne peuvent pas changer de place et qui par conséquent sont constamment exposés à l'influence du glacier. Elles nous prouvent donc que le voisinage des glaces ou des neiges ne refroidit pas assez l'air à dix pas de distance pour empêcher ou même pour retarder la végétation.

Si les neiges de nos montagnes avaient l'influence qu'on leur attribue dans notre plaine à des distances de deux ou trois lieues, tout le terrain serait stérile et nud à plus d'une demi lieue autour des glaciers.

Avant l'année 1815 la partie inférieure du glacier des Bossons était entourée de très grands arbres qui avaient prospéré dans son voisinage pendant des siècles.

Quand on regarde la partie supérieure du même glacier, on voit les sapins et les mélèzes s'élever fort haut des deux côtés; ils disputent le terrain à la glace, quand l'une se retire les autres s'avancent.

Lorsque les propriétaires voisins du même glacier le virent s'avancer en 1815 et menacer leurs champs, ils ne voulaient pas les